



PROCÈS VERBAL DU COMITE DE QUARTIER

DU JEUDI 31 MARS 2022 A 20H45

Le Comité de quartier de Moulet – Viallard – La Coussedière dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Melaine GUILLOU, Aude DUHAMEL (absente), et Sylvain GONDET (absent).

Etaient présents : Chantal RAPIN, Julie MIFSUD, Sylvain MARSY, Jennifer SIMONET, Melaine GUILLOU

Etaient représentés : -

Etaient excusés : Laurence DUPONT, Jessie HERNANDEZ, Clément VALERIO, Edwina VAUTOUR, Sylvain GONDET, Joël DE AMORIM, Aude DUHAMEL

Etaient absents : -

M. Melaine GUILLOU, en qualité d'animateur du comité de quartier de Moulet, après avoir procédé à l'appel des membres, ouvre la séance du Comité de quartier et désigne M. Melaine GUILLOU aux fonctions de secrétaire de séance.

1. Rappels en matière de fonctionnement du comité en vue des prochaines séances :

- il avait été acté au départ le principe de renouvellement pour partie l'équipe d'animation tous les 3 mois en vue de faire tourner la charge :

→ *Aude ayant précédemment émis le souhait de sortir de l'équipe d'animation lors d'une prochaine rotation, Sylvain Marsy se propose pour la remplacer*

- l'équipe d'animation doit s'organiser d'une séance à l'autre pour réserver la salle et gérer la récupération des clés.

→ *se caler lors des 5 dernières minutes de chaque réunion pour l'organisation pratique de la suivante, pour éviter les couacs*

- compte tenu du cours de pilate qui précède les réunion du comité de quartier, l'heure de démarrage est 20h45 (et non 20h30).

→ *corriger l'horaire pour les prochaines convocations*

- lors de la réunion du 3/03/2022, la création d'une adresse mail propre au comité de quartier a été décidée, notamment pour la diffusion des compte-rendus et convocations.

→ *finaliser la création de la boîte mail*

2. Préparation du prochain comité de quartier « en séance publique »

- De façon à augmenter la participation et à favoriser l'échange entre les habitants, il est acté le principe d'un verre de l'amitié (après la séance). Dans le même esprit, un rendez-vous le vendredi en fin d'après-midi semble préférable (plutôt que le jeudi soir)

→ *date de principe recalée au vendredi 6 mai à 18h. Lieu retenu : salle du four de Moulet (plus local que le centre culturel). Créneau de repli le jeudi 5 mai à 20h45.*

- Répartition de la liste des tâches à réaliser :

Quoi ?	Qui ?
Finaliser la création de la boîte mail	Aude / Melaine
voir avec la mairie si salle du four disponible le vendredi 6 mai – 18h (choix 1), sinon le 5 mai, 20h45 (choix 2) <u>et réserver</u>	Jennifer
demander à Laurence Dupont la possibilité : - de prévoir un verre de l'amitié (qui serait à gérer matériellement par la mairie) - de disposer d'un écran blanc pour projection - de réaliser les impressions de flyers et de quelques affiches	Melaine
concevoir le flyer et l'affiche, les adresser à la mairie pour impression	Jennifer (+1 relecteur volontaire)
aller chercher les impressions et remettre les flyers à ceux qui vont tracter	Chantal
préparer une annonce à insérer sur « maire et citoyens » (via Halim Yalcin) : invitation + odj + mention verre de l'amitié	Sylvain
préparer un support de présentation (simple), <u>qui devra impérativement circuler au moins 1 semaine avant</u>	Sylvain
(si mairie n'a pas d'écran de projection) préparer un drap + crochets pour suspendre	Chantal pour les crochets, Jennifer pour le drap
aller chercher les clés et l'écran à la mairie auprès de Mme SIMON, le jour J	Chantal
tracter dans les boîtes aux lettres (pendant le dernier week-end d'avril)	Coussedière et Moulet : Julie + 1 volontaire Viillard : 1 volontaire (Jessie ? Aude ?)

- déroulé de la présentation des travaux du comité de quartier au public :
 1. **panorama des sujets que le quartier s'est donné comme ambition de travailler** : « pacifier » les abords de l'école, lieux d'échange/animation → favoriser l'animation de la vie de village, embellissement du village (bien rester dans les missions définies pour les comités de quartier)
 2. **détails des réflexions sur les abords de l'école : plans de principe de la zone de rencontre, qui à ce stade n'est qu'une proposition**
 3. **fonctionnement pour la suite (éventuellement présenté par les élus référents)** : séances du comité publiques, avec possibilité de poser des questions en fin de séance, intégration de nouveaux membres au comité (a priori 2 sièges disponibles – candidatures à déposer à la mairie)

3. Partage et approfondissement des idées pour l'aménagement aux abords de l'école :

En reprenant les éléments débattus lors des précédentes séances, un plan d'aménagement d'une zone de de rencontre est proposé et détaillé en séance. Il a été établi en suivant les principes suivants :

- Pas d'aménagement lourd, pas de béton ou d'enrobé supplémentaire ;

- Le moins de signalisation possible dans la zone de rencontre (éviter tout ce qui rappelle une route classique) ;
- Stationnement/arrêt interdit dans la zone de rencontre en dehors des emplacements matérialisés (code de la route) ;
- Possibilité d'implanter des bacs (plantes aromatiques, petits légumes, médicinales), en particulier pour délimiter les zones de stationnement autorisé ; l'implantation complémentaire de bancs pourrait être à envisager ;
- Peinture « ludique » au sol en faisant abstraction des anciennes limites chaussée / « trottoir », de plus en plus présente quand on se rapproche de l'école + signal visuel fort à chaque entrée et souligner l'existence d'accès aux maisons
→ idée : montrer que le piéton est partout à sa place, les voitures sont « invitées » ;
- « Invitation » à utiliser prioritairement l'espace de stationnement situé sous le carrefour r. Tirade / r. Coussedière. Marquage au sol ?

Les plans (2 options) et photomontages sont présentés en annexe du présent compte-rendu.

Pour la suite :

- le projet sera soumis à la mairie, avec 2 options proposées, à expertiser par les services municipaux pour choix du scénario final selon avis d'expert.
- Le comité de quartier souhaite qu'il soit proposé à l'école de conduire avec les enfants le choix des couleurs et motifs dans le cadre d'un projet pédagogique et artistique. (intégrer les contraintes listées précédemment mais aussi le fait qu'il faut éviter des grands aplats colorés qui peuvent être glissants par temps humide)
- Le comité suggère également qu'un accompagnement de la démarche soit conduit par la police municipale, incluant notamment une réunion pédagogique à prévoir à l'école à laquelle participeraient enfants, parents et enseignants.

MODALITÉS POUR LES PROCHAINES SÉANCES

Désignation des personnes chargées d'organiser pour les 3 prochaines séances (deuxième trimestre 2022) : Sylvain G., Melaine, Sylvain M.

INFORMATIONS

VENDREDI 6 MAI 2022 à 18h (Salle du four de Moulet)

L'ordre du jour (sélection des sujets) étant traité en ayant permis à chacun de s'exprimer, la séance est levée à 22 h 15.

Les animateurs du comité de quartier